

Ecole publique Bertha Harjès de Vert en Drouais

Procès-verbal du conseil d'école du 09 novembre 2021 :

Présents :

Le conseil municipal :

Mme Dumon, Mme Hermeline, M. Monteiro, M. Perdereau

Le comité de parents :

Mme Le Naour, Mme Grimoin, Mme Houel, Mme Yoyotte et Mme Meruz

Le conseil des maîtres :

Mme Deluce, Mme Demas, Mme Talbot, Mme Roux et M. Rouleau

Périscolaire : Mme Villefailleau

Excusés :

Mme Ledoux, Mme Girard, Mme Delaplace, Mme Wissocq, Mr Matha, Mme Dorival.

Autres présences : Mme Dosset (parent d'élève)

Mme Le Naour (parent) et M. Rouleau (enseignant) seront secrétaires, le conseil commence à 18h35.

Relevé de conclusions :

Présentation des membres du conseil d'école par un tour de table.

Présentation du conseil d'école et de la manière d'expression des suffrages :

- Présentation du déroulement d'un conseil d'école, du droit d'intervention et choix des votants (Mme Dumon et Mme Hermeline pour la Mairie). Les membres du conseil d'école décident que **les votes** n'auront pas lieu à bulletin secret mais en **réponse verbale ou à main levée**.
- Les membres du conseil décident que le **PV du conseil d'école sera distribué aux membres sous forme dématérialisée et affiché aux parents de l'école sur le**

panneau d'affichage. Personne n'est contre, la résolution est donc approuvée par le conseil d'école.

Validation du PV du conseil d'école du 15/06/2021 :

Pas de modification demandée.

Après demande, personne n'étant contre, celui-ci est validé à l'unanimité.

EFFECTIFS :

Les effectifs pour l'année scolaire 2021/2022 sont de 123 élèves répartis dans 5 classes :

PS/MS/GS : $10 + 8 + 4 = 22$, Mme Roux Nolwenn

GS/CP : $12 + 13 = 25$, Mme Demas Emilie

CP/CE1/CE2 : $5 + 13 + 6 = 24$, Mme Deluce Sandrine et Mme Girard Cécile (les mardis)

CE2/CM1 : $18 + 8 = 26$, Mme Talbot Sophie

CM1/CM2 : $14 + 12 = 26$, M. Rouleau Johnny

Prévisionnel : 12 départs en 6^{ème} en fin d'année et 8 à 10 PS en arrivée d'après les données de la Mairie.

EQUIPE ENSEIGNANTE :

L'équipe éducative a changé :

- **Mme Girard Cécile** remplace Mme Blanchard Léna pour la **décharge de direction**. **Mme Deluce est déchargée le mardi cette année.**
- **Mme Clément Audrey**, enseignante à temps partiel, est également présente sur l'école.
- **Mme Vity Marie Emmanuelle**, AESH, est présente sur l'école 12h actuellement pour encadrer un élève d'élémentaire sur 12h et devrait prochainement être présente à plein temps pour 12h avec un autre enfant de maternelle.
- **Mme Annaix Nathanaëlle** et **M. Léone Christopher**, emplois service civique, sont également présents sur l'école et dans les classes pour aider et accompagner un groupe/un élève. Ils ont été recrutés pour l'année.

BUDGETS :

Bilan de la coopérative scolaire : Le budget de la coopérative est positif, le cahier de comptes est à disposition pour consultation sur demande auprès de la directrice. Rappel du fonctionnement de la coopérative scolaire. **Nous remercions les parents qui participent activement à toutes les actions menées** pendant l'année en faveur de la coopérative scolaire. En effet, cela permet à l'école de réaliser des sorties, des actions et des achats sans avoir à demander de participation financière aux parents. **Nous remercions la municipalité pour la subvention** de 1060 euros à la coopérative.

Comme l'année dernière, il n'y a pas eu de sorties scolaires de fin d'année en raison de la crise sanitaire, **la coopérative scolaire a donc décidé de rétribuer aux élèves la participation active des familles sous forme de l'achat de jouets éducatifs/livres pour chacun qui ont été distribués en juillet 2021.**

Budget communal de fonctionnement pour l'année 2021 : ce budget n'est pas épuisé, mais le sera prochainement.

ORGANISATION :

Décloisonnements mis en place pour l'année scolaire 2021/2022 :

- **Actuellement, pas de décloisonnement possible en raison du niveau 2 du protocole sanitaire** : sauf pour les séances de piscine où une semaine sur deux, les mardis après-midi de 13h15 à 15h15 les CP de Mme Demas iront avec les CE2 de Mme Talbot à la piscine avec Mme Talbot, pendant que Mme Demas récupèrera les CM1 de Mme Talbot (niveau 2 implique des séances de piscine en alternance entre : les CP/CE2 de Mme Talbot et les CP/CE1/CE2 de Mme Girard).
- **Si le protocole sanitaire repasse en niveau 1**, des décloisonnements auront lieu certains après-midi pour regrouper ensemble les CM, les CE2, les CP et les GS notamment sur les activités d'EPS, histoire/temps, de géographie/espace, de sciences, d'anglais, de littérature/lecture, ...

Organisation des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) :

Celles-ci ont lieu **les lundis/mardis de 16h05/15 à 16h45**. Les activités menées sont axées sur le langage « la prélecture » en maternelle et la lecture (déchiffrage / compréhension / fluidité / mise en voix de textes) ou les mathématiques (lecture de

nombres / résolutions de problèmes, ...) en élémentaire. ***En cette période particulière (protocole niveau 2), les APC peuvent continuer à avoir lieu uniquement sans brassage des enfants ni changement de classe.***

PPMS/INTRUSION/INCENDIE

Cette année, **3 exercices « incendie »** nous sont demandés ainsi que **2 exercices PPMS** : « attentat intrusion » et « risque majeur » (explications des documents fournis et consultables). Les comptes rendus sont envoyés en maire, au conseiller prévention/sécurité de la circonscription et de l'académie et sont consultables sur demande.

Le premier exercice incendie a eu lieu le 21/09/2021. **L'exercice s'est bien passé.** Les trois alarmes ont été déclenchées successivement. Les élèves étaient prévenus et les consignes à suivre avaient été rappelées. Le deuxième exercice se fera de manière inopinée.

Le premier exercice PPMS était un exercice du type « attentat intrusion » et a eu lieu le 12/10/2021. **L'exercice en lui-même s'est bien déroulé. C'est la version intrusion, avec mise en sureté dans la classe (« se calfeutrer, se cacher et rester silencieux »), qui a été fait.** Les enfants n'ont pas paniqué et ont suivi les consignes données.

PLAN DE CONTINUITE PEDAGOGIQUE

Actuellement, cette rentrée a lieu sous la forme d'un enseignement en présentiel pour tous les élèves, à tous les niveaux et sur l'ensemble du temps scolaire avec un protocole par niveau (informations, organisation et protocole envoyés à chaque famille de l'école en début d'année). Seule la présence de plusieurs cas positifs au sein d'une classe pourrait amener la fermeture de cette classe, sur décision de l'Inspection, des instances sanitaires et de la préfecture.

REGLEMENTS 2021/2022

Lecture du règlement de l'école (envoi en amont du conseil) : une demande est faite sur des modifications éventuelles.

Modification des articles :

Article 10 « Chaque année, **3** exercices incendie et 2 exercices PPMS auront lieu. »

Date de validation modifiée.

Le règlement modifié est soumis au vote, personne n'étant contre, celui-ci est approuvé à l'unanimité des votants par le conseil d'école.

Sans modification majeure, le règlement ne sera pas signé de nouveau pour cette année avec l'accord du conseil d'école.

Lecture de la charte pour l'utilisation d'internet à l'école :

Modifications : aucune.

La charte sans modification est soumise au vote. Personne n'étant contre, le texte est approuvé et la charte est validée par le conseil d'école.

PROJET D'ECOLE :

Notre projet d'école s'organise cette année autour des 3 axes suivants :

Axe n°1 : développer la stratégie, le raisonnement, la logique.

Axe n°2 : travailler sur le développement durable, l'environnement, l'éducation à la citoyenneté.

Axe n°3 : développer la culture humaniste chez les élèves.

Le projet d'école peut être consulté auprès de Mme Deluce, ainsi que les **fiches actions** pour l'année scolaire 2021/2022 qui sont également expliquées.

POUR L'AXE n°1 :

- Renforcer les **ateliers de logique mathématique, les ateliers de manipulations, le travail de logique des problèmes** (même si les premiers effets commencent à se faire ressentir et les résultats à s'améliorer puisque cet axe faisait déjà partie de notre précédent projet d'école).

POUR L'AXE n°2 :

- **Participation à des concours (« Ecole Fleurie », Dreux aggro, ...)** + envisager **d'inscrire l'école au label E3D** (labellisation de plusieurs niveaux récompensant les écoles en fonction des activités menées concernant le développement durable, la participation et action sur le recyclage).
- **Poursuivre le jardin potager** : les bulbes, les semis.
- **Concernant le tri sélectif** : nous poursuivons la récupération de bouchons, de cartouches, des gourdes de compote et réutilisation du papier usagé. **La classe de CM1/CM2 souhaiterait réaliser un bac de collecte qui serait installé devant l'école** : demande en est faite ce soir lors du conseil, en attente de l'accord de la mairie.

POUR L'AXE n° 3 :

- **Amélioration des connaissances des élèves dans les domaines artistiques : musique, peinture, littérature classique et réalisation d'une exposition** : Travailler chaque année sur 5 peintres, 5 compositeurs et certaines de leurs œuvres, 8 à 10 contes classiques.

QUE S'EST-IL PASSE ?

Fin de l'année scolaire 2020/2021 :

- 29 juin le matin : la **distribution des livres de prix** a eu lieu dans les classes. Les enfants ont reçu leur livre de la main des élus. Nous remercions la municipalité pour ce cadeau toujours apprécié. Un dictionnaire français/anglais a également été offert aux CM2.
- 29 juin après-midi : **tirage de la tombola à la sortie de l'école**
- Le 1^{er} juillet : **Journée festive en maternelle** (en lieu et place de la sortie scolaire de fin d'année) : la société les savants fous, est intervenue la journée sur le thème « les sciences en fête ». **Un pique-nique** a été organisé le midi et la journée s'est terminée par la remise **d'un puzzle et d'un livre à chaque enfant offert par la coopérative scolaire.**

- Le 2 juillet : **Journée festive en élémentaire** (en lieu et place de la sortie scolaire de fin d'année) : la société les savants fous est intervenue sur le thème « programmer un robot ». **Un pique-nique** a été organisé le midi et la journée s'est clôturée par la remise **d'un Perplexus (casse tête) et d'un livre à chaque enfant (+ un puzzle en 3D pour les CM2) offert par la coopérative scolaire.**
- Les 7/8/9 juillet et du 23 au 27 Août : M. Rouleau a organisé des stages de réussite pour des élèves de CM1/CM2.

Fin septembre : Ont eu lieu les évaluations nationales pour les CP et les CE1 :

- **pour les CP, en moyenne : 75,8 % de réussite en français (-1.9)**
73.2 % de réussite en mathématiques (+2.4)
- **pour les CE1, en moyenne : 77.1 % de réussite en français (-3.3)**
73.4 % de réussite en mathématiques (+2.3)

Le 8 octobre : les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées. Il n'y avait qu'une liste cette année. Les élues sont dans cet ordre : **Mme Le Naour, Mme Houel, Mme Grimoin, Mme Yoyotte, Mme Dorival et Mme Méruz.**

Le 5 octobre : Le **photographe** est venu à l'école pour faire les photos individuelles et collectives des enfants et des classes. Les bénéfiques seront pour la coopérative scolaire.

Le 12 octobre : **Visite individuelle par l'infirmière de la PMI pour tous les élèves de MS.**

Le 22 octobre : Les élèves sont venus **déguisés pour le dernier jour d'école** et pour fêter avec anticipation Halloween.

Le 9 novembre : les **PS/MS/GS** sont allés à la **médiathèque** de 10h00 à 11h00 pour travailler sur le conte de « la Mouffle ».

Nous en profitons pour remercier la municipalité pour le renouvellement de ces sorties et le financement des cars.

QUE VA-T-IL SE PASSER ?

Le 6 décembre : **spectacle de Noël**, offert par la municipalité que nous remercions.

La distribution des friandises et le goûter offerts par la Mairie, devrait avoir lieu ce jour-là, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Du 7 décembre au 15 mars : les classes de CP/CE1/CE2 iront à la piscine de la manière suivante en fonction du niveau du protocole sanitaire :

- Niveau 1 : tous les CP/CE1/CE2 soit 55 élèves (accompagnés par Mme Talbot, Mme Demas et 3 à 4 parents) peuvent participer aux séances de natation.
- Niveau 2 et plus : alternance une semaine sur deux des classes suivantes :

*les CP/CE1/CE2 soit 22 élèves accompagnés de Mme Girard et 2 parents (07/12, 04/01, 18/01, 01/02, 01/03 et 15/03).

* les CP/CE2 soit 31 élèves accompagnés de Mme Talbot et de 2 à 3 parents (14/12, 11/01, 25/01, 22/02 et 08/03).

Exceptionnellement cette année, étant donné la fermeture de la piscine de Vernouillet pour travaux, la piscine de St-Rémy accueille plus d'écoles... nous aurons seulement un trimestre de piscine contre un semestre l'an dernier.

Le 10 décembre : les **GS/CP** iront à la **médiathèque** de 14h00 à 15h00 pour travailler sur le conte de « la Mouffle ».

A partir du 10 décembre : A la maternelle, **un marché de Noël** (en intérieur ou extérieur en fonction des conditions sanitaires) se prépare comme chaque année afin de faire venir le Père Noël avec des cadeaux pour les classes. Si les conditions sanitaires le permettent, un **café/goûter des parents** aura également lieu le 10 décembre après l'école.

Le 14 ou le 16 Décembre : Mme Roux et Mme Demas organiseront **un goûter de Noël à la maternelle** : le Père Noël passera dans les classes pour distribuer les cadeaux et faire un petit goûter avec les enfants.

Fin décembre : (date à définir ultérieurement) loterie de jouets/jeux de Noël et éventuellement une vente de crêpes.

Le 19 mai : les classes de **CE2/CM1 et CM1/CM2** iront à la **médiathèque et au musée d'art et d'histoire** de 10h00 à 15h30 pour travailler sur le thème « du portrait ». Un pique-nique sera à prévoir.

Le 3 juin : les **CP/CE1/CE2** iront à la **médiathèque** de 14h00 à 15h00 pour travailler sur le thème « Le petit chaperon rouge ».

Cette année, nous travaillons sur le **thème « des contes, mythes et légendes »** pour l'exposition d'arts visuels de fin d'année scolaire (que nous espérons pouvoir faire).

Pour les CE2/CM1/CM2, nous envisageons en sortie de fin d'année d'aller au « **Futuroscope** ». Le devis actuel fait état de 9703 euros soit environ 164 euros par élèves (car + entrée + repas + hébergement). La coopérative scolaire espère pouvoir financer environ 4000 euros grâce aux différentes actions mises en place soit environ 60 euros par enfant. Cela laisse un peu plus de 100 euros à la charge des parents. La Mairie pourrait-elle envisager également de participer à ce financement ? La question est posée à la Mairie. En attente d'une étude budgétaire de la mairie.

QUESTIONS/REMARQUES DIVERSES :

Aucune question/remarque fournie.

Comme indiqué dans le conseil d'école du 15/06/2021, les enseignants fournissent à la Mairie un devis concernant le renouvellement des tables/chaises de maternelle.

Information de la Mairie/ASC concernant des projets :

- **Projet compagnie de théâtre** : le travail des émotions (spectacle + atelier) pour un coût de 900€. 14 mars ou 24/27 mars ou 4 avril pour des CM.
- **Projet pour organiser la fête du sport le 25 juin** par la commune en partenariat avec l'association communic'action. Sports inhabituels, une trentaine et d'autres plus classiques. Sport et handisport. Sur la place devant l'école, dans la cour de l'école et dans le pré derrière l'école de 10h à 18h, animations gratuites.
- **Passeport du civisme 2019/2022** : certains CM2 s'étaient investis mais le projet n'avait pas pu aboutir (cause covid en particulier et l'annulation de nombreuses commémorations). Une soirée avec goûter sera organisée en Mairie pour remercier les anciens élèves qui s'étaient investis dans le projet. Le passeport sera présenté prochainement aux élèves de CM1 et CM2 qui amèneront le livret chez eux pendant quelques jours pour le présenter aux parents.
- Annonce : le PEDT (projet éducation de territoire) a été réécrit pour les 3 prochaines années et doit être validé par les partenaires en comité de pilotage : 2 réunions à prévoir en avril et juin + projet de décoration du village.

Information complémentaire de Mme Deluce :

- **Les CM** : classe sélectionnée pour participer à l'action « **apprendre à porter secours** »

Fin du conseil à 19h58.

La directrice, Mme Deluce

Les secrétaires de séance,

M. ROULEAU (enseignant) et Mme Le Naour

(parent)